

DOCUMENT D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE  
À DESTINATION DES STRUCTURES DE  
L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

INTERVENTION  
ARTISTIQUE EN  
STRUCTURE DE  
L'AIDE SOCIALE À  
L'ENFANCE



# AVANT-PROPOS

La démarche enfado, initiée en 2021 par Cultures du Coeur en Seine-Saint-Denis, se concentre sur **la place de la culture dans l'accompagnement social des enfants, des familles et des adolescents**. Elle est menée en partenariat avec la CAF 93 et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Elle vise prioritairement les structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS) et les structures relevant des compétences de la Direction Enfance et Famille.

La 1<sup>ère</sup> étape de la démarche enfado a été consacrée au **recueil de la parole des professionnels** concernés par le sujet pour mieux circonscrire les enjeux relatifs à cette question et **identifier des pistes d'accompagnement** leur permettant d'intégrer plus simplement la dimension culturelle dans l'accompagnement de ces publics. La volonté d'élaborer ce document d'appui méthodologique facilitant la mise en place d'interventions artistiques en structure ASE a émergé à la suite de cette 1<sup>ère</sup> étape d'écoute des professionnels.

Cette fiche méthodologique, s'inscrit dans la 2<sup>ème</sup> étape de la démarche enfado. Son contenu repose sur **un atelier de coconstruction** regroupant des professionnels de structures ASE et des artistes intervenants ainsi que sur **l'expérience de Cultures du Cœur 93** quant aux interventions artistiques en structures sociales.

## OBJECTIFS DE CE DOCUMENT D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE



*Proposer un apport théorique pour préciser la notion de droits culturels au-delà de "l'accès à la culture"*



*Équiper les professionnels pour préciser ce qu'est une intervention artistique en structure ASE et déployer son potentiel.*



*Proposer un cadre de réalisation des interventions artistiques et identifier les étapes clés.*

# LA CULTURE: DE QUOI PARLE-T-ON?

## APPORTS THÉORIQUES

**E**n France, l'idée de culture semble indissociable des notions d'art, de savoir et de création. Pourtant la culture ne se résume pas au domaine artistique mais traverse au contraire toutes les dimensions de nos vies individuelles et du vivre-ensemble. C'est ce que rappelle **la Déclaration de Fribourg sur**

**les droits culturels** en 2007. Chaque personne est donc porteuse d'une culture demandant à être reconnue, valorisée et mise en dialogue avec d'autres. La distinction entre culture dite "savante / légitime" et culture désignée comme "populaire" n'existe donc pas.



Définition - déclaration  
de Fribourg

“ Le terme culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. ”

**C**oncrètement les droits culturels sont :



les droits culturels sont  
intégrés dans la législation  
française depuis 2015.

- ➔ Le droit de choisir et voir respecter son **identité culturelle**
- ➔ Le droit de connaître et voir respecter sa **propre culture**, ainsi que les autres cultures
- ➔ Le droit de connaître les **patrimoines**.
- ➔ Le droit de se référer ou de ne pas se référer à une ou des **communauté(s) culturelle(s)**.
- ➔ Le droit d'accéder et de **participer à la vie culturelle**, à commencer par la langue.
- ➔ Le droit à l'**éducation**.
- ➔ Le droit de **participer à une information adéquate** (informer et s'informer).
- ➔ Le droit de **participer aux politiques culturelles**.

## QUELLES DIFFÉRENCES?

### la démocratisation culturelle

renvoie à une logique descendante. Il s'agit, en schématisant, de définir ce qui relève de la culture pour ensuite le transférer au plus grand nombre.

### les droits culturels

renvoient à une logique ascendante qui part de l'histoire, des savoirs, des pratiques des personnes pour, sur cette base, définir, reconnaître et valoriser la diversité culturelle.

### l'éducation populaire

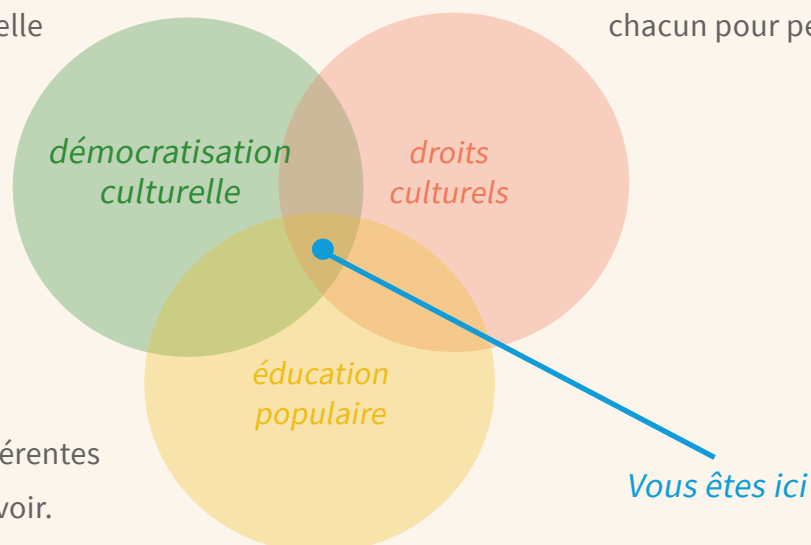
est l'héritière d'une tradition plutôt descendante de démocratisation de la culture dans une perspective d'émancipation. D'un autre côté, elle promeut une conception large de la culture (non réductible aux arts et au patrimoine), ainsi que l'idée que tout individu est un acteur (et pas seulement un récepteur) de culture.

Souvent considérés de manière antagoniste, il est **intéressant de les penser en complémentarité**:

Travailler la question de l'accès aux lieux de culture institutionnelle

S'appuyer sur la culture de chacun pour penser les projets

Accéder et transmettre différentes formes d'éducation et de savoir.



# UNE INTERVENTION ARTISTIQUE EN STRUCTURE ASE: DE QUOI PARLE-T-ON?

” Il faut le dire et le redire : un artiste n'est ni un travailleur social, ni un animateur.  
professionnelle structure ASE

## un animateur socioculturel



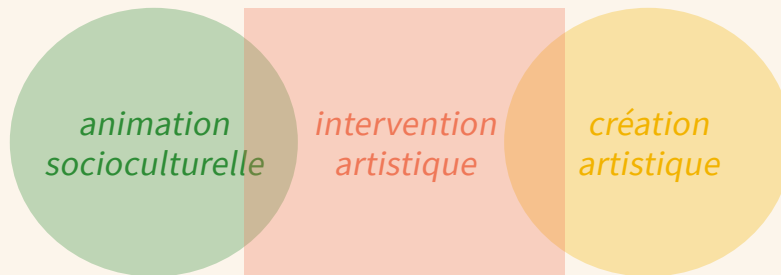
a pour fonction la conception, l'organisation et le développement de projets éducatifs, pédagogiques, culturels, sociaux et de loisirs éducatifs pour et avec un collectif et ses individus. L'animation utilise des techniques issues de l'éducation populaire.

## un artiste



a pour fonction la création d'une œuvre en cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique, et dont on remarque entre autres la créativité, la poésie, l'originalité de sa production. Ses œuvres sont source d'émotions, de sentiments ou de réflexions.

## POSITIONNEMENT DE L'INTERVENTION ARTISTIQUE



” Ils partagent un moment précieux qu'ils ne pourront partager nulle part ailleurs.  
professionnelle structure ASE

L'intervention artistique mobilise le savoir-faire particulier de l'artiste et permet d'**ouvrir un espace d'expression et de valorisation** pour les jeunes ainsi qu'un **nouvel espace de rencontre** avec les éducateurs.

## AFFIRMER UN STATUT D'OUTIL À PART ENTIÈRE

### POUR DÉPASSER L'OCCUPATIONNEL

un outil complémentaire, offrant d'autres informations aux éducateurs, dans l'accompagnement des jeunes, qui dépasse l'activité ludique et créative.

### POUR RÉPONDRE AU "CONTEXTE D'URGENCE"

Pour éviter de l'envisager comme une option dans un contexte d'urgence inhérent aux structures de l'ASE, Le statut d'outil utile aux jeunes, qu'il faut préserver, peut être une forme de réponse.

” Dans la vie d'une institution on est toujours dans des urgences, si on légitime que ce cadre artistique est un outil de travail qui ouvre une rencontre particulière, quoiqu'il se passe, il ne faut pas déroger aux règles fixées en amont.  
professionnelle structure ASE

# LE CADRE DE RÉALISATION DE L'INTERVENTION : À QUOI PENSER?

## LA NÉCESSITÉ D'UNE PRÉPARATION AMONT



**fédérer et mobiliser  
 l'équipe de la  
 structure sociale**

- ➔ Les professionnels doivent **avoir des explications** sur le fonctionnement, les bénéfices pour eux et pour les jeunes qui participeront.
- ➔ Ils doivent savoir comment est né le projet et **s'y reconnaître**.
- ➔ Les éducateurs repèrent les capacités de chaque jeune pour en déduire un **projet porteur de sens pour eux**. L'intervention artistique dépend de ce diagnostic.

le travail des professionnels de la structure sociale en amont est essentiel pour **identifier et lever les éventuels freins** mais aussi expliquer ce qu'il va se passer pour **faciliter l'adhésion**.



**mobiliser les  
 jeunes et leur  
 expliquer le projet**



**se rencontrer et  
 définir les objectifs  
 communs**

La rencontre entre les 2 univers et cultures professionnels est essentielle pour se comprendre et définir les objectifs de l'intervention.

- ➔ **L'artiste** partage ses enjeux, son projet et les raisons de sa présence: ce qu'il/elle aimerait construire et la manière de le faire.
- ➔ **L'équipe de la structure sociale** partage son diagnostic, les enjeux repérés qu'elle aimerait travailler et les raisons de la venue de l'artiste, du choix de cette pratique.
- ➔ **Ensemble**, on fixe les règles de fonctionnement et le cadre de l'intervention.

## LES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

- ➔ L'artiste vient nourrir sa démarche artistique et doit arriver avec **une "volonté de"** et non pas un objectif précis déjà défini.
- ➔ Il,elle s'inscrit dans une démarche de **coconstruction** avec les équipes de professionnels de la structure et les jeunes participants.
- ➔ Le résultat de l'intervention doit pouvoir **s'adapter** en fonction du public et du déroulement de l'atelier



**le but c'est le  
 chemin**

## LE LIEU ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'**espace de l'intervention** artistique doit aussi exister physiquement. Il est important de préserver ce cadre et de **ne pas l'utiliser comme variable d'ajustement**. En préservant cet espace, "psychique et physique", la légitimité de l'intervention artistique est renforcée.



préserver le lieu de l'intervention



partager les règles de fonctionnement

Les règles sont à la fois :

- **organisationnelles** (la ponctualité, l'accueil de nouveaux participants)
- **techniques** (la pratique artistique)
- **comportementales** (le respect, la bienveillance).

Elles doivent être fixées entre professionnels et partager avec les participants.

Le cadre ne peut être le même dans toutes les structures. Il faut **partir de la réalité** du terrain, des professionnels et des participants pour l'adapter. Attention dans la mesure du possible, le cadre de l'intervention **ne doit pas changer** lorsqu'il est fixé.



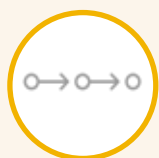
fixer un cadre sur-mesure



favoriser la participation des professionnels sociaux

L'intervention artistique est un outil pour les éducateurs. C'est l'**opportunité de travailler autrement** avec les jeunes. Il est important de **privilégier leur participation active** à l'intervention artistique. Elle peut également favoriser la mobilisation des jeunes et fluidifier la relation avec l'artiste intervenant.

## LES TEMPORALITÉS DE L'INTERVENTION



le temps de la découverte et le temps de l'engagement

L'intervention artistique peut être découpée en 2 temps :

- **Se rencontrer et découvrir** : proposer par exemple des ateliers ouverts où les jeunes et les professionnels peuvent rencontrer l'artiste, sa pratique et essayer cette pratique qu'ils ne connaissent pas nécessairement
- **S'engager dans un projet** : décider ensemble de poursuivre, se projeter sur un résultat, une ambition à atteindre et la manière d'y parvenir.

## LE LIBRE CHOIX DES PARTICIPANTS

La **libre adhésion** est un point important pour travailler l'autonomie du choix des usagers. Cependant, les jeunes sont parfois très éloignés d'une pratique artistique et des freins peuvent exister et entraîner un refus de "principe".

- ➔ Le **travail en amont** avec les éducateurs est donc essentiel.
- ➔ L'**obligation "d'essayer"** peut-être envisagée pour choisir ensuite de s'engager ou non. La contrainte fait aussi partie de l'apprentissage.



accompagner les  
choix

## ANTICIPER L'APRÈS



laisser une trace

«Laisser une trace» dans la structure est important pour **valoriser les participants et donner envie** d'aller plus loin (à travers des photos par exemple). C'est aussi une opportunité de **valoriser l'action et les professionnels** auprès des institutionnels et des financeurs.

L'après-projet est un **moment délicat** qui peut-être anticiper en **offrant des perspectives** pour la suite : une nouvelle intervention, des sorties en lien avec la pratique artistique travaillée, cultiver un lien avec l'artiste intervenant...



rebondir après  
l'intervention



CULTURES  
DU CŒUR  
SEINE-SAINT-DENIS

L'ÉQUIPE DE CULTURES DU CŒUR 93  
EST À VOTRE DISPOSITION.  
N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER.



[cdc93@culturesducoeur.org](mailto:cdc93@culturesducoeur.org)



01 48 45 20 24



61 rue Victor Hugo  
93 500 Pantin